CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE DE LA PREMIERE CONSULTATION

10 novembre 2022

SOMMAIRE

	PAGE
À propos de la consultation	3
Le contexte	4
L'objet du document	5
La méthode d'analyse	6
La consultation en chiffres	7
Synthèse des résultats par thématique	
Numérique	9



À PROPOS DE LA CONSULTATION

À PROPOS DE LA CONSULTATION

Le contexte

Le 8 septembre 2022, à Marcoussis, le Président de la République a annoncé le lancement du Conseil national de la refondation (CNR).

Réunissant des représentants de forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif, le CNR a pour ambition de travailler à l'instauration d'une nouvelle méthode : réinstaurer un esprit de dialogue et de responsabilités partagées dans le débat public.

Le CNR est structuré en 3 niveaux :

- Le CNR plénier: il réunit des acteurs de la vie nationale pour s'exprimer sur les grands défis du pays déclinés en thématiques. Le « format plénier » a vocation à être réuni tous les 3 à 6 mois mais également sur une base plus régulière sous l'égide du Président de la République et de la Première ministre. Il sera l'occasion d'inscrire des thèmes nouveaux à l'agenda et de faire un point d'étape et d'avancement des formats thématiques et territoriaux.
- Les CNR thématiques : des consultations et des ateliers seront conduits pour chaque thématique pour réfléchir sur les grandes transitions avec tous les acteurs pertinents.
- Les CNR territoriaux: des concertations territoriales seront conduites sur des sujets essentiels à la vie quotidienne comme l'école, la santé, les freins à l'emploi ou encore la transition écologique dans les territoires. Il s'agira de partir de la réalité vécue des dans sa diversité territoriale, pour proposer des innovations, des expérimentations et des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés.

Dans son discours, le Président de la République a annoncé l'ouverture d'un site web pour le Conseil national de la Refondation ainsi que le lancement d'une première consultation en ligne.

Cette consultation a été mise en ligne début octobre. Cette consultation est ouverte à tous les citoyens et a pour objectif collecter leur avis sur les 7 thématiques suivantes :

Climat et biodiversité



Souveraineté économique



Logement



Numérique





Futur du travail



Bien vieillir









À PROPOS DE LA CONSULTATION

L'objet du document

Le présent document restitue les analyses et les enseignements de cette large consultation.

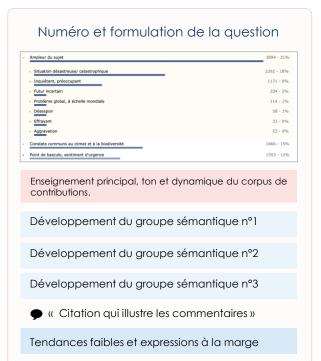
Pour chacune des thématiques, les contributeurs ont eu la possibilité de répondre à 4 questions de la nature suivante (schématiquement) :

- Quels sont, selon vous, les trois mots qui caractérisent [thématique] aujourd'hui?
- Quels sont, selon vous, les trois mots qui devraient caractériser [thématique] demain, grâce à nos actions?
- Selon vous, quels sont les chantiers prioritaires pour améliorer [thématique] ?
- Si vous aviez une première proposition concrète à faire pour [thématique], quelle serait-elle?

La consultation étant ouverte au moment de la production de cette synthèse, cette restitution est intermédiaire. Le contenu de ce document pourrait évoluer en fonction des contributions en cours de collecte et des retours des différents CNR thématiques sur les différents enseignements. Une version finale sera éditée après la fermeture de la consultation.

Ce document est organisé de la façon suivante :

- Pour chaque thématique, deux pages d'introduction présentent (1) les chiffres clés et les enseignements généraux - constats et perceptions, souhaits et projections, et propositions concrètes – et (2) une courte note rédigée par les analystes.
 En fonction des thématiques, la section « ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES » met en lumière des clivages ou des contradictions apparentes, des angles morts, ou encore les limites de l'exercice.
- Pour chaque question, la restitution est organisée de la façon suivante.



Extrait des groupes sémantiques de la question.



À PROPOS DE LA CONSULTATION

La méthode d'analyse

Pour synthétiser les 275 000 contributions collectées sur les 7 thématiques (à date du 20.10.2022), nous avons mobilisé un outil d'analyse sémantique et une équipe d'analystes.

Comment fonctionne l'outil d'analyse sémantique?

L'analyse est réalisée grâce à l'appui d'un algorithme de regroupement sémantique garantissant une analyse exhaustive et non biaisée. Elle est supervisée par un regard humain.

Le référentiel est propre à chaque consultation : il est bâti de manière ad hoc sur la base de l'expression des participants.

L'analyse sémantique et lexicale des réponses ouvertes permet de :

- 1. Regrouper les réponses comparables par unité de sens afin de créer un référentiel pondéré, on parle de groupes sémantiques
- 2. Cartographier l'opinion collective en identifiant les idées fortes et les signaux faibles qui traversent le corpus analysé

Des experts sectoriels ont été mobilisés de façon ad-hoc pour relire la proposition des analystes.

Comment lire les chiffres?

Les pourcentages partagés dans l'ensemble du document sont calculés sur la base du nombre de contributions par question. Lorsqu'on affirme que 15% des contributions déclarent A, cela revient à dire que 15% des réponses libres apportées à la question ont été classées dans le groupe sémantique A (avec un taux d'erreur inférieur à 20%).

Pour bien appréhender les chiffres qui jalonnent le document, il faut rappeler qu'une statistique supérieure à 15% est considérée comme importante dans la méthodologie d'analyse des questions ouvertes puisqu'elles ne proposent pas d'options prédéfinies.

Comment sont sélectionnées les idées rares ?

Les idées rares sont des contributions dont le propos ou la forme présentent une singularité. Notre algorithme qualifie l'originalité des contributions à partir d'un certain nombre de critères (longueur, vocabulaire, marqueurs de projection, marqueurs d'autorité,...) et nous met à disposition une liste d'idées rares que notre équipe d'analystes filtre à nouveau.

Les critères retenus pour sélectionner les idées rares les plus pertinentes au sein de la liste constituée par l'algorithme sont les suivants :

- La contribution exprime une ou des idées concrètes et actionnables
- La contribution est précise, articulée ou argumentée
- La contribution illustre un groupe sémantique des réponses apportées aux questions de la thématique

N.B 1 : Pour les thématiques Jeunesse et Logement, certaines questions à la formulation quasi-similaire ont été fusionnées. En effet, les réponses à ces questions étaient mécaniquement redondantes et n'apportaient pas de valeur à la restitution.

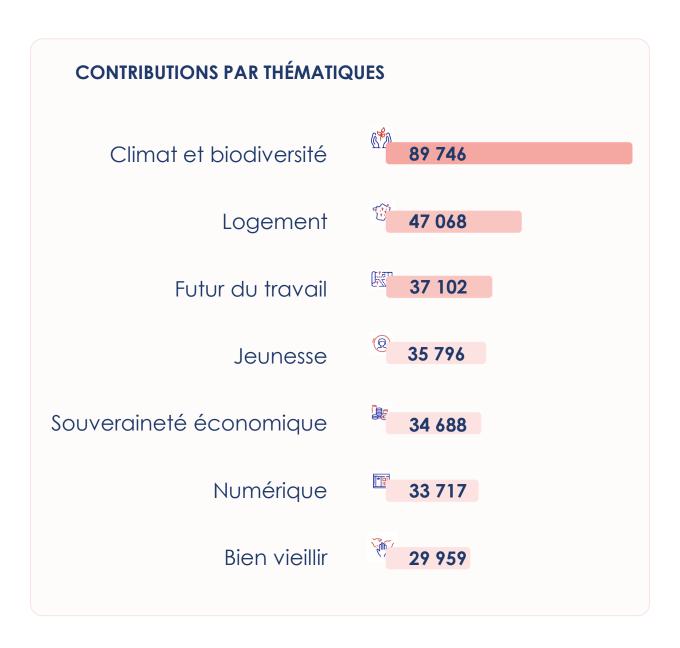
N.B 2 : Pour les questions les plus libres - Citer trois mots... - , le champ de réponses étant très large, la catégorie de réponses « Autres » est mécaniquement importante. Cette catégorie Autres ne contient pas de réponses suffisamment récurrentes pour constituer un groupe sémantique distinct.

N.B.3: Les réponses qui se présentent sous la forme de mots clés (Q.1 et Q.2) ne seront pas ou peu sélectionnées par notre algorithme d'extraction des idées rares. Une grande majorité d'idées rares provient des Q.3 et Q.4.



LA CONSULTATION EN CHIFFRES

LA CONSULTATION EN CHIFFRES



Nombre total de contributions
308 076

Chiffres mis à jour le 10.11.2022 à 19:00. Cette synthèse est basée sur l'analyse des contributions au 20.10.2022





THÉMATIQUE

Numérique

LA THÉMATIQUE EN CHIFFRES



33 717 contributions



3 652 répondants



LES ENSEIGNEMENTS DE LA THÉMATIQUE

La thématique NUMÉRIQUE explore la relation des Français au numérique dans ses usages et son impact sur la société. Les questions n°1 et n°2 permettent d'observer la prégnance des technologies numériques dans la vie des citoyens. La tonalité des contributions est plutôt anxiogène. Les questions n°3 et n°4 sont abordées de façon constructive et pratique. La synthèse des réponses fait émerger 5 champs d'action prioritaires.

PERCEPTIONS ET RESSENTIS

Le numérique est à la fois perçu

- comme incontournable, utile et pratique, essentiel dans tous les contextes de vie,
- mais en même temps envahissant, intrusif, chronophage avec parfois des effets néfastes et des risques.

SOUHAITS ET PROJECTIONS

Deux besoins prioritaires se dégagent clairement :

- Développer l'accessibilité et la simplicité d'usage du numérique, à travers l'amélioration de l'accès à internet sur tout le territoire, l'accompagnement des publics et la conception de produits et de services numériques plus simples ;
- **Protéger et réglementer le numérique :** renforcement de la cybersécurité, une régulation plus importante des usages numériques, une souveraineté française ou européenne.

PROPOSITIONS

Les propositions formulées peuvent être regroupées en cinq chantiers prioritaires :

- Améliorer l'accès au numérique et à internet pour tous et en tout point du territoire : accompagner les publics en difficulté, améliorer l'accès à l'internet haut débit, éradiquer les zones blanches, rendre le numérique accessible financièrement;
- Rendre le numérique plus sûr : améliorer la cybersécurité, lutter contre les pratiques malveillantes (désinformation, cyberharcèlement), protéger et sécuriser les données personnelles, garantir le respect de la vie privée et protéger les libertés
- Former et éduquer les citoyens au numérique, particulièrement les seniors et les plus jeunes ;
- Agir pour un administration numérisée mais humaine : poursuivre la digitalisation des services publics, maintenir ou remettre de l'humain dans les démarches numériques, simplifier les démarches administratives en ligne
- **Développer un numérique souverain** : créer des géants européens, mieux réguler, taxer et contrôler les GAFAM

Emerge aussi, en signal faible, l'enjeu écologique du numérique : réparation et reconditionnement, maîtrise de la consommation énergétique,...



QUELS SONT, SELON VOUS, LES TROIS MOTS QUI CARACTÉRISENT LA PLACE DU NUMÉRIQUE DANS NOTRE SOCIÉTÉ ?

+	Numérique indispensable	1882 - 21%
+	Numérique envahissant	1056 - 12%
-	Numérique avec des effets néfastes et des risques	987 - 11%
	+ Dangereux + Numérique énergivore, polluant	307 - 3% 168 - 2%
	+ Cybersécurité, risques liés à la protection des données	152 - 2%
	+ Excès de dépendance	145 - 2%
	+ Anti-social, déshumanisation	144 - 2%
	+ Incontrôlable	47 - 1%
	+ Cyberharcèlement	24 - 0%
+	Numérique facilitateur	879 - 10%
+	Numérique non accessible à tous	837 - 9%

Cette question appelle à l'expression des représentations de la place du numérique dans le quotidien de chacun. Sous la forme d'un ressenti ou d'un constat factuel, les contributions constatent la place importante qu'a prise le numérique dans nos vies et ses impacts (ses bienfaits, ses torts).

En premier lieu, les contributeurs soulignent que le numérique est devenu **incontournable** (21% des contributions spontanées). Il est **utile et pratique** et son utilisation est devenue essentielle dans tous les contextes de vie (personnel, professionnel, administratif,...). Le numérique a indéniablement pris une **place centrale** dans la vie de tous les jours.

Concernant l'impact du numérique dans la société, le corpus des mots exprimés se répartit en deux catégories de contributions.

D'une part, le numérique est jugé **envahissant, intrusif, chronophage et omniprésent** (12% des contributions spontanées) voire avec des **effets néfastes et des risques** (11% des contributions spontanées) : pollution, risques relatifs aux données personnelles, dépendance, rupture des liens sociaux, désinformation, harcèlement,...

« Addictif » « Déshumanisant », « Risque de surveillance », « Cyberharcèlement »
 « Captation excessive de l'attention), « Inévitable », « Trop présent sans toujours de justification »

D'autre part sont soulignés les **bienfaits du numérique** (10% des contributions spontanées). Il **facilite** le quotidien : favorise la communication, fournit facilement de l'information, simplifie les démarches administratives et crée du lien social.

L'enjeu de **l'accessibilité** est aussi clairement identifié par des contributions qui constatent les disparités d'accès au numérique, l'illectronisme et le besoin de formation et d'accompagnement.

 « Inadapté aux personnes fragilisées », « Pas suffisamment développé partout », « Impensé écologique »

A la marge, la dépendance aux GAFAM et aux États-Unis est pointée du doigt.



QUELS SONT, SELON VOUS, LES TROIS MOTS QUI DEVRAIENT CARACTÉRISER LE NUMÉRIQUE DEMAIN, GRÂCE À NOS ACTIONS ?

-	Accessible à tous	2134 - 25%
	+ Accessible	793 - 9%
	+ Libre	378 - 4%
	+ Simplicité d'usage	303 - 4%
	+ Aide et Accompagnement des publics en difficulté	164 - 2%
	+ Inclusion	139 - 2%
	+ Usage démocratisé	119 - 1%
	+ Egalité	94 - 1%
	+ Numérique plus abordable	88 - 1%
	Numérique adapté en fonction du public (personnes âgées,)	56 - 1%
+	Des enjeux de protection et régulation	1415 - 17%
+	Vecteur d'opportunités pour la société	663 - 8%
+	Performant et innovant	655 - 8%
+	Utile, pratique pour les individus	587 - 7%

Pour l'avenir, les contributeurs dressent le portrait d'un numérique utile et vertueux, qui répond aux besoins du quotidien et aux enjeux sociétaux. Les attentes sont fortes quant à l'accessibilité, l'utilité, la sécurité, et la durabilité du numérique.

Première attente : un numérique **espace de liberté** qui soit **accessible** à tous et en tous lieux (25% des contributions spontanées). Cette accessibilité passe par la **simplicité et la démocratisation des usages** ainsi que par **l'accompagnement des publics.** Certaines populations sont précisément identifiées : les jeunes et les seniors.

« Couverture réseau partout », « Simplicité d'utilisation », « accès au numérique = accès à l'eau potable ou l'électricité », « Formation des plus jeunes », « Formation gratuite pour les seniors »

La deuxième attente concerne les enjeux de protection et de régulation du numérique (17% des contributions spontanées). Ceci passe par un renforcement de la cybersécurité et un encadrement plus important des usages. L'enjeu de la souveraineté numérique à l'échelle française et européenne est également cité.

« Sécurisation des données », « Souveraineté numérique indispensable »

Les contributeurs souhaitent également que le numérique soit davantage **au service de la société et de l'humain** (8% des contributions spontanées) et participe plus activement à l'émergence d'une société plus vertueuse.

• « Utile avant d'être marchand », « Liberté d'information »

En tendance faible, 7% des contributions spontanées projettent un **numérique écoresponsable** (maîtrise de la consommation en énergie, réparabilité)



SELON VOUS, QUELS SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR RÉUSSIR LA TRANSITION NUMÉRIQUE ?

-	Améliorer l'accès au numérique et à internet sur le territoire	2239 - 24%
	Accompagner les populations en difficulté avec le numérique	1311 - 14%
	Améliorer l'accès à un internet haut débit (fibre et 5G) sur l'ensemble du territoire	750 - 8%
	Éradiquer toutes les zones blanches	178 - 2%
+	Rendre le numérique plus sûr et mieux contrôlé	1731 - 18%
+	Former, éduquer et investir dans le numérique	1616 - 17%
+	Agir pour une administration numérisée mais humaine	1365 - 15%
+	Aller vers la souveraineté numérique	667 - 7%

En synthèse des réponses à cette question émergent cinq chantiers prioritaires : l'accès au numérique, la sécurité du numérique, la formation au numérique, l'administration numérique mais humaine et la souveraineté numérique.

24% des contributions spontanées invitent d'abord à améliorer l'accès au numérique et à internet en particulier. La couverture de l'ensemble du territoire par le haut-débit (fibre ou 5G) et l'accompagnement des personnes en difficulté (plateformes d'aide, financement d'appareils numériques) sont les principaux leviers identifiés. La notion de zone blanche revient aussi particulièrement.

« Accompagnement dans cette transition pour les personnes n'ayant pas les moyens ou les connaissances pour passer au numérique », « Déploiement de la fibre sur tous les territoires »

18% des contributions spontanées invitent ensuite à renforcer le contrôle et la sécurité des espaces numériques. Ces contributions renvoient à la cybersécurité et à la protection des données ainsi qu'à la lutte contre les pratiques malveillantes (avec une plus forte modération des comportements sur les réseaux sociaux).

« Mettre au point une véritable police de cybercriminalité »,
 « Lutter contre les fraudes et tentatives d'arnaque », « Fin de l'anonymat sur internet »

La **formation et l'éducation au numérique** sont ensuite citées par 15% des contributions spontanées. Il est souhaité que ce chantier adresse tous les publics : les jeunes enfants via le numérique à l'école, les seniors via la formation et les sphères d'expression citoyenne via la sensibilisation aux outils numériques de participation citoyenne.

« Former l'ensemble des générations aux outils du numérique », « Education des plus jeunes », « Former plus de développeurs informatiques », « Miser sur l'intelligence artificielle ».

Les contributeurs identifient ensuite le chantier d'une **administration numérisée mais humaine** (15% des contributions spontanées). Il s'agit d'accélérer la **digitalisation des services publics** tout en maintenant **une place centrale pour l'humain.** L'enjeu est d'éviter le « tout numérique » en conservant la possibilité de contacts directs avec les agents publics.

 « Création d'une application dans la suite de France Connect, permettant une dématérialisation des papiers d'identités, des permis, des diplômes »

Le cinquième chantier prioritaire concerne la souveraineté numérique à l'échelle française et européenne (7% des contributions spontanées). Les contributeurs souhaitent le développement de géants européens (cloud ou moteurs de recherche) et une meilleure taxation et régulation des GAFAM.



SI VOUS AVIEZ UNE PREMIÈRE PROPOSITION CONCRÈTE À FAIRE POUR MIEUX APPRÉHENDER LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE, QUELLE SERAIT-ELLE ?

+	Eduquer au numérique	671 - 26%
+	Développer l'accessibilité et l'accompagnement vers le numérique	511 - 20%
+	Agir pour un numérique souverain	303 - 12%
+	Dématérialiser et simplifier au maximum les démarches administratives	226 - 9%
+	Renforcer la sécurité du numérique	208 - 8%
+	Investir massivement dans les technologies numériques, soutenir les entreprises	151 - 6%
+	Limiter, freiner voire abandonner certaines avancées numérique (5g)	55 - 2%
+	Rendre le numérique durable (favoriser le reconditionnement et la réparation des produits)	32 - 1%
+	Mesurer et prendre en compte l'impact environnemental du numérique	20 - 1%

Le ton employé dans cette question est majoritairement **constructif et positif**. Les contributeurs proposent des mesures concrètes et pratiques pour améliorer l'impact du numérique. Les propositions sont relativement similaires aux chantiers qualifiés dans la question précédente.

Les propositions spontanées concernant d'abord l'**accompagnement vers le numérique**, qui prend deux formes.

D'une part, 26% des contributions se focalisent sur **l'éducation au numérique :** formation dans les entreprises, par les collectivités, dans le secteur public, par l'éducation nationale

 « Pousser pour l'intégration dans les certifications (type ISO 14000) d'obligations de formation des employés IT sur la sobriété numérique. »

D'autre part, 20% des propositions spontanées concernent l'**accessibilité** (fonctionnelle, financière,...). Les principaux leviers envisagés sont la lutte contre l'exclusion numérique, la limitation des parcours tout numériques, la réduction du coût financier de l'utilisation du numérique et le déploiement du numérique sur l'ensemble du territoire.

« Mieux couvrir les zones rurales dans leur accès à internet »
 « Cumuler les services internet avec les services humains durant 20 ans »

12% des propositions spontanées portent ensuite sur la **souveraineté et l'indépendance numériques** à l'échelle européenne.

« Viser un MVP pour un cloud français, en insistant sur le minimal, avec une petite équipe très technique », « développer un Google européen »

Viennent ensuite des propositions spontanées relatives à :

- · la dématérialisation des démarches administratives
- la sécurité du numérique qui passe par le contrôle et les régulations, notamment des réseaux sociaux (modération des contenus). La levée de l'anonymat est largement plébiscitée.
 - « Obliger les réseaux sociaux à être plus réactifs pour les signalements de contenu inapproprié (harcèlement, arnaque, fake news, etc.) »

Quelques propositions préconisent l'arrêt de la 5G. Un petit nombre encore concerne le lancement de mesures à court-terme visant à renforcer la sobriété énergétique ou réduire les émissions carbone liées au numérique.



QUELQUES IDÉES RARES SUR LA THÉMATIQUE

Les idées rares sont des verbatims singuliers issus de la consultation

« L'Education nationale devrait lancer un grand recrutement de spécialistes du numérique, sur la base d'un examen de connaissances et d'entretiens approfondis permettant de cerner le profil réel des candidats - et notamment leurs aptitudes pédagogiques. »

« Créer une plateforme d'état de téléchargement des biens culturels dématérialisés obligatoire pour prétendre à des droits d'auteurs dont les revenus seraient redistribués plus équitablement entre les artistes et producteurs. »

« Revoir les modalités de vote. Développer le vote sur machine en bureau de vote. Avoir une machine mobile pour permettre aux personnes ne pouvant se déplacer de voter. »

« Comme nous avons la JAPD pour les premiers secours (...) nous devrions avoir sur 2/3 jours une journée dédiée à la révolution numérique. Cela pourrait faire l'objet de 3 volets : les fondamentaux (...), les outils administratifs (...), et enfin les supports à utiliser. »

« Des émissions de télévision destinées au grand public, diffusées régulièrement et traitant de façon plaisante et compréhensible de toutes les questions touchant au numérique. »

Taxer fortement les plateformes responsables d'une très grande partie de la numérique (notamment plateformes de vidéos, de films et de séries télévisées). Mener des actions sensibilisation à la pollution numérique de grande envergure. Taxer les écrans de télévision et les équipements en fonction de leur coût environnemental (pour un écran TV, plus c'est grand, plus ça pollue). »

« Créer un token social à date d'expiration (social euro). Ce token est émis par l'Etat ou l'UE, il n'a de valeur que dans le territoire où il circule. Il permet l'achat de produits et services déterminés et listés par l'Etat. Ce token peut pallier les aides sociales ou constituer une nouvelle aide sociale. Une forme d'aide universelle versée aux jeunes, aux retraités aux salariés précaires leur produits et permettant d'acheter des services souverains de premières nécessité. Ce token auto-disparaît à compter de sa date d'expiration, elle-même calculée à compter de son émission. Ce mécanisme permet d'éviter l'accumulation. Ce token est frappé de l'identité ou de l'adresse de son destinataire ce qui a pour conséquence qu'il ne peut pas être échanger. Ceci pour empêcher la spéculation.»

